EGLISE PAROISSIALE

Cadastre de 1981, section C, parcelle 89

Cadastre de 1841, section C, parcelle 120

Coordonnées : Lambert zone 3, x = 982,73 y = 178,67

L'église paroissiale de Bézaudun-les-Alpes est dédiée à la Nativité de la Vierge. Elle comprend une nef de deux vaisseaux ; celui de droite est prolongé d'une abside semi-circulaire. La nef présente un défaut d'orientation notable : 27° ; c'est-à-dire que l'abside se trouve dirigée non vers l'est mais vers le sud-est. Une sacristie complète l'édifice au sud-est et un clocher hors d'œuvre au nord (fig. 23, 24, 26 et 35).

Trois secteurs présentent une construction assisée qui peut être attribué au Moyen Age : le parement extérieur du mur sud-ouest de la nef, l'abside à l'exception du cul-de-four, l'arc triomphal et la portion de mur située au-dessus de lui (fig. 27, 30, 33 et 34).

Le parement extérieur du mur sud-ouest est fait d'assises régulières de pierres à face éclatée, assemblées à joints larges, sans cales. Les moellons sont en calcaire rose-beige, de qualité médiocre, issu du socle (fig. 28). L'angle sud-est de ce mur est chaîné de moellons de calcaire plus fin, blanc, présentant des bossages sommaires ; ils sont disposés à raison d'une pierre d'angle parfois pour une assise, parfois pour une assise et demi, parfois pour deux assises (fig. 30). L'angle nord-ouest n'est pas chaîné et il se présente comme un arrachement (fig. 29).

Le mode d'assemblage des parements de l'abside et de la portion de mur située au-dessus de l'arc triomphal est sensiblement différent de celui de l'élévation latérale de la nef. Les assises y sont de hauteur irrégulière : moyenne et faible, en alternance. Les pierres, en calcaire blanc, sont travaillées au marteau (fig. 28 et 30).

Nous sommes donc en présence de deux campagnes médiévales de construction. Le mur sud-ouest, qui appartient à la première campagne, se poursuivait vers le nord-ouest. On le retrouve à la base du mur qui enferme la terrasse devant le château et à la base de l'élévation nord-ouest du premier donjon (cf. p. 19). Il correspond donc non pas à une église, mais à une enceinte militaire probablement construite durant le premier tiers du XIIIe siècle. C'est cette préexistence qui justifie le défaut notable d'orientation. Il a donc dû s'écouler un certain temps entre la construction du château et celle de l'église puisque celle-ci correspond à une modification du plan de la fortification. L'église semble donc avoir été érigée après 1233, date où le château passe de Romée de Villeneuve à l'évêque de Vence. Elle est mentionnée en

1312[6]. Elle date par conséquent du milieu ou plus probablement de la seconde moitié du XIIIe siècle.

Le second vaisseau (fig. 24, 25 et 31) est mentionné en 1683[7]. Son adjonction doit alors se situer au XVIIe siècle, car au vu de son architecture et par ce que l'on sait de l'histoire du village et de la région, elle ne peut guère être antérieure.

La présence d'un clocher, près de l'autel, est attestée en 1715[8]. On en voit encore la base (fig. 24). Son emplacement indique clairement qu'il est postérieur à la construction du deuxième vaisseau. Il a donc également dû être dressé dans le courant du XVIIe siècle, au plus tard vers 1700.

Les archives nous apprennent que la construction de la sacristie se situe entre 1715 et 1756[9].

Le nouveau clocher date du XIXe siècle.

6. E. CLOUZOT, ***Pouillés…***, p. 298

7. A.D. Alpes-Maritimes, G 1248

8. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255

9. A.D. Alpes-Maritimes, G 1255 et G 1377 f° 15 v°

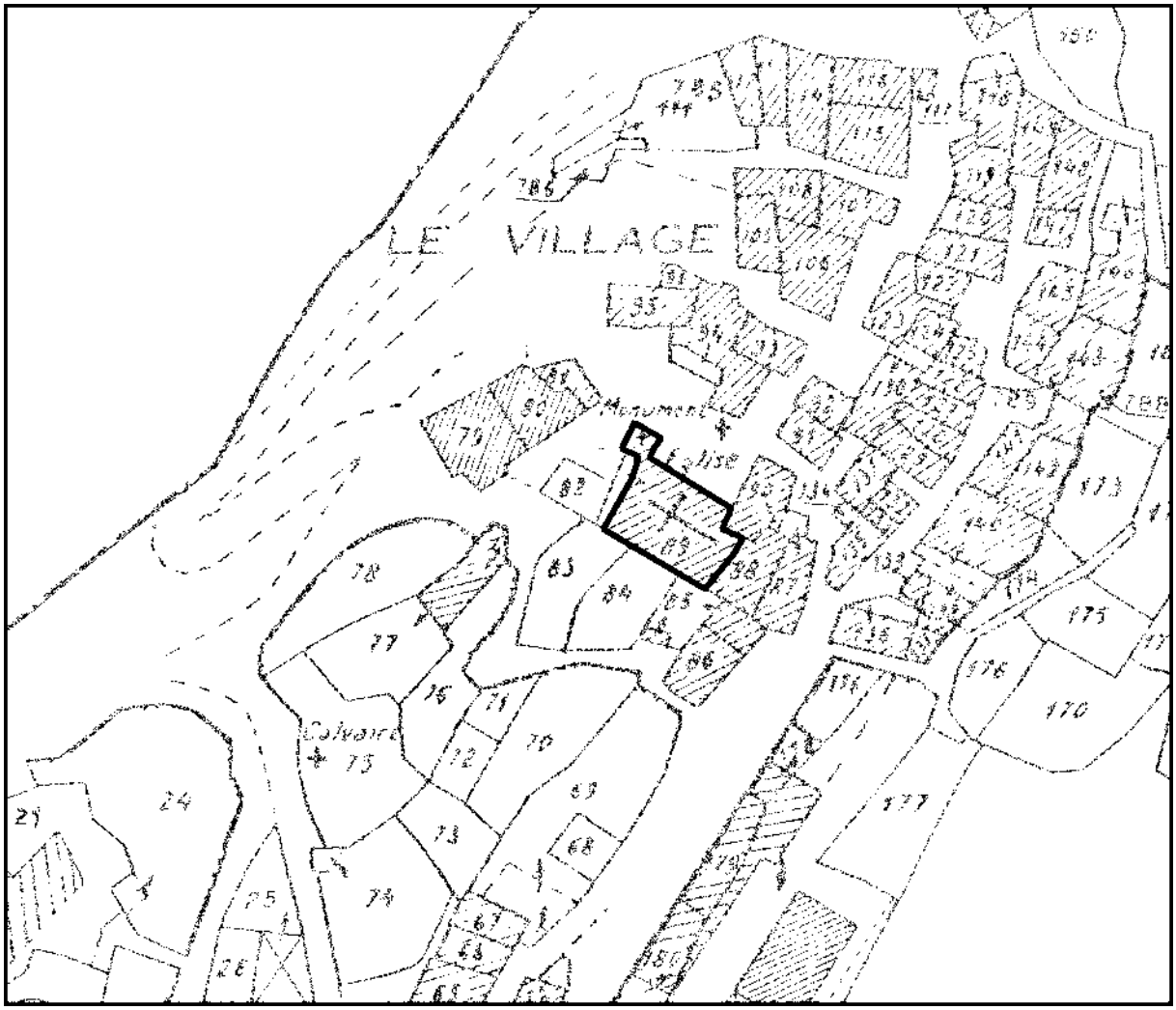

Fig. 23. Plan de situation extrait du parcellaire cadastral de 1981 (section C).
Echelle approximative : 1/1000.

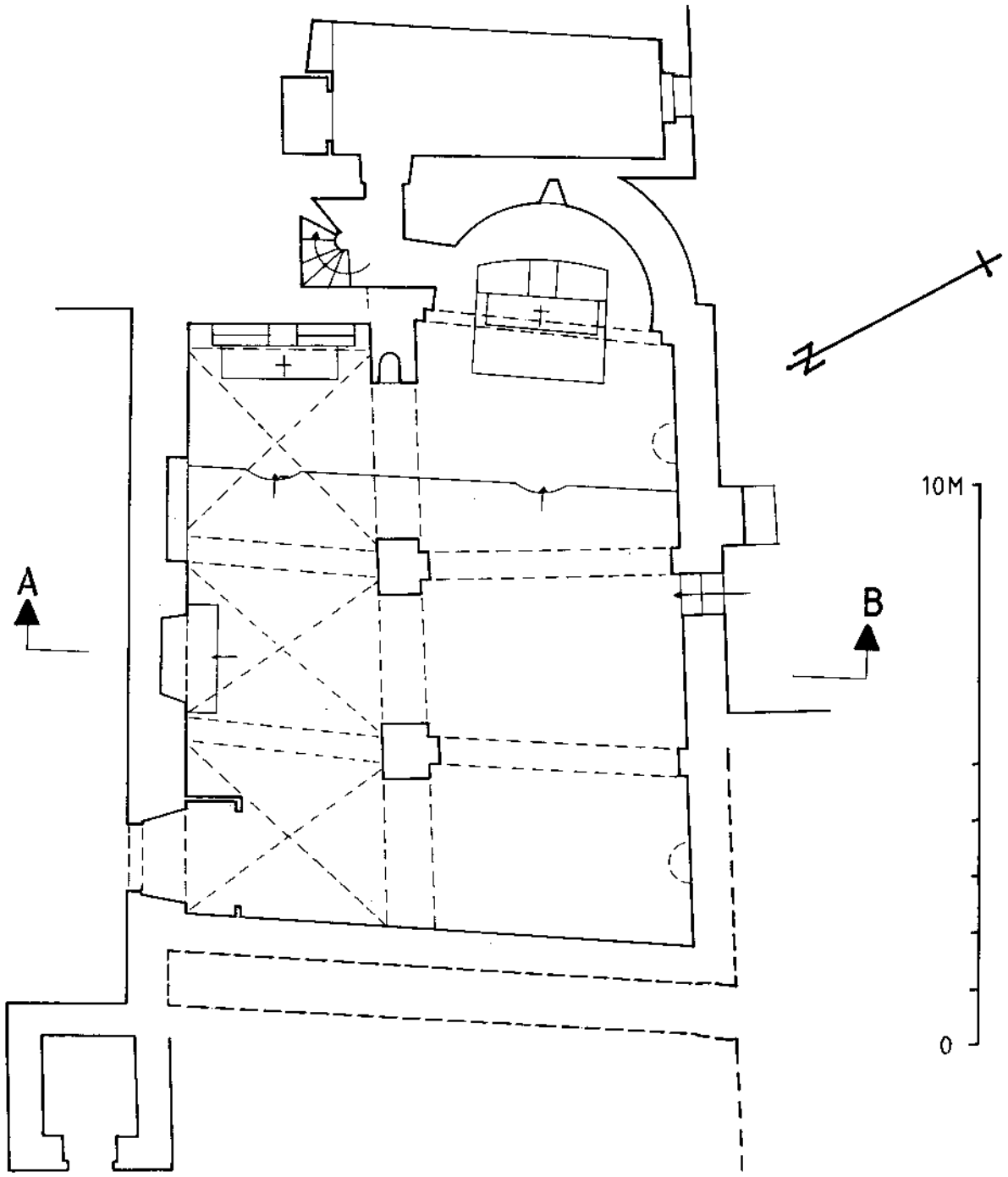

Fig. 24. Plan.
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand

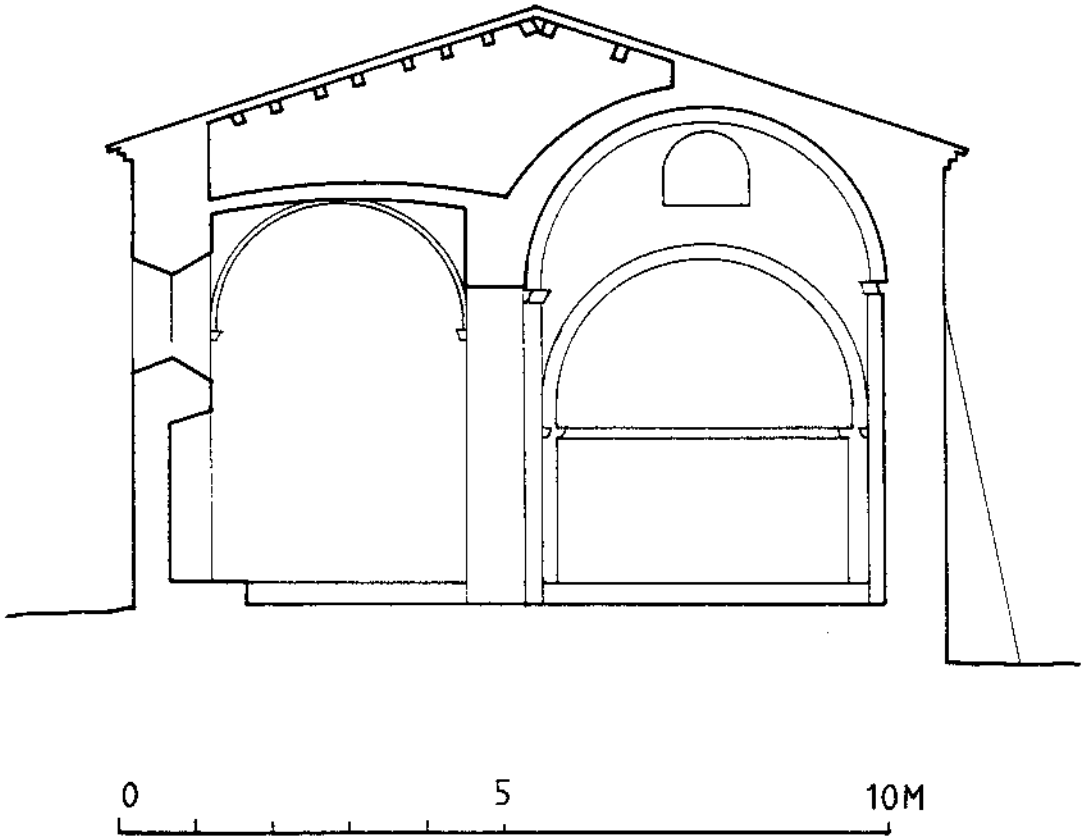

Fig. 25. Coupe transversale.
© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand